

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant centre de la petite enfance les Matelots inc.	Numéro de permis 2020016	Date d'inspection Le 26 mai 2021	
Nom de l'établissement Les petits trésors		Numéro de téléphone (506) 446-3001	
Adresse 30 Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	04 juin 2021	25 mai 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Il manquait dans le dossier de l'employé une description de ses fonctions et de ses responsabilités, par contre la directrice a pu me fournir le document au moment de l'inspection.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	04 juin 2021	25 mai 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Il manquait dans le dossier de l'employé une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement, par contre la directrice a pu me fournir le document au moment de l'inspection.			

Commentaires généraux

Les enfants se préparaient à sortir quand je suis arrivé. Il était observé que l'éducatrice était très attentive et jouait avec les enfants pendant qu'ils étaient dehors. L'éducatrice favorise un sentiment d'indépendance dans sa classe en encourageant les enfants à résoudre des problèmes par eux-mêmes, tout en restant à proximité et en observant. Je l'ai observé intervenir au besoin.

L'éducatrice encourage les enfants à utiliser leurs mots. Je l'ai observé guider les enfants pour qu'ils demandent aux autres enfants s'ils pouvaient avoir leur tour avec un certain jouet et les féliciter de l'avoir fait.

Lorsque l'éducatrice jouait avec certains enfants et devait partir pour en aider un autre, je l'ai observé remercier les enfants avec lesquels elle jouait d'avoir été si patients pendant qu'elle devait s'éloigner pour un moment.

Commentaires généraux

Un rappel que lorsque les enfants se trouvent dans l'aire de jeu extérieure, les éducatrices ont leurs registre de présence avec eux.

Un rappel que les lits des enfants ne peuvent pas être entreposés debout à côté des portes/entrées des salles de classe, sans être solidement fixés au mur. Car le stockage des lits à cet endroit présente un risque pour la sécurité en cas d'urgence où les enfants et les éducateurs doivent évacuer l'établissement (exemple : les lits peuvent tomber and bloquer la seule entrée de la salle). C'est pour cette raison qu'une fois que les autres salles de classe sont ouvertes, que les lits ne doivent pas rester près de la porte.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 mai 2021

Date

original signé par
Amélie Tougas

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 mai 2021

Date